



# Fonds d'obligations mondiales tactique BNI

### Série T

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations mondiales tactique BNI que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») au 1 888 270-3941. Vous pouvez également écrire à l'adresse investissements@bnc.ca ou visitez le www.bninvestissements.ca.

1,73 %

Distribution:

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

### Bref aperçu

Code du fonds: FSI: NBC427 FSR: NBC527 FSréd: NBC627 Date de création de la série : 8 janvier 2014 Valeur totale du fonds au 31 mars 2024 : 1 044,3 \$ millions

Gestionnaire du fonds : Banque Nationale Investissements inc. (« BNI ») Gestionnaire de portefeuille : Gestion d'actifs BNY Mellon Canada Sous-gestionnaire de portefeuille : Insight North America LLC

> Revenu net, fin de chaque mois; peut inclure une portion importante de remboursement de capital (automatiquement réinvestie en parts additionnelles, sauf choix différent de l'investisseur). Revenu net non distribué et gains en capital, distribution spéciale en décembre (doit être réinvestie).

Placement minimal: 500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel), 25 \$ (systématique)

### Dans quoi le fonds investit-il?

Ratio des frais de gestion (RFG):

L'objectif de placement du fonds consiste à générer du revenu et à accroître le capital tout en mettant l'accent sur la préservation du capital. Pour y parvenir le fonds investit directement, ou indirectement au moyen de placement dans des titres d'autres organismes de placement collectif ou par l'utilisation de dérivés, dans un portefeuille diversifié principalement constitué d'obligations et d'autres titres à revenu fixe étrangers comportant des échéances et des cotes de crédit variées.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

### Dix principaux placements (au 31 mars 2024)

1.	iShares China CNY Bond UCITS ETF	8,8 %		
2.	Gouvernement des États-Unis, 4,00 %, échéant le 15 février 2034	6,9 %		
3.	Korea Treasury Bond, 4,25 %, échéant le 10 décembre 2032	3,2 %		
4.	Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	2,2 %		
5.	Gouvernement des États-Unis, 4,00 %, échéant le 31 janvier 2029	2,1 %		
6.	Gouvernement de Nouvelle-Zélande, 3,50 %, échéant le 14 avril			
	2033	1,9 %		
7.	Italy Buoni Poliennali Del Tesoro, 4,40 %, échéant le 1er mai 2033	1,7 %		
8.	Gouvernement des États-Unis, 4,63 %, échéant le 30 septembre			
	2030	1,6 %		
9.	Gouvernement des États-Unis, 4,13 %, échéant le 15 août 2053	1,6 %		
10.	New Zealand Government Bond, 2,00 %, échéant le 15 mai 2032	1,5 %		
Pou	rcentage total des dix principaux placements :	31,5 %		
Nombre total de placements : 2				

### Répartition des placements (au 31 mars 2024)

Répartition par actif	
Obligations étrangères	45,2 %
Obligations américaines	23,6 %
Titres adossés à des créances hypothécaires	10,6 %
Titres adossés à des actifs	8,9 %
Fonds négociés en bourse	8,8 %
Produits dérivés	1,8 %
Obligations corporatives canadiennes	0,8 %
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,3 %

Répartition par échéance		
Moins d'un an	0,3 %	
De 1 an à 5 ans	11,9 %	
De 5 ans à 10 ans	55,2 %	
Plus de 10 ans	32,6 %	

## Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

### Niveau de risque

BNI estime que la volatilité de ce fonds est faible.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE FAIBLE À MOYEN MOYEN À ÉLEVÉ ÉLE	VÉ
---	----

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique relative aux Risques dans le prospectus simplifié du fonds.

#### Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

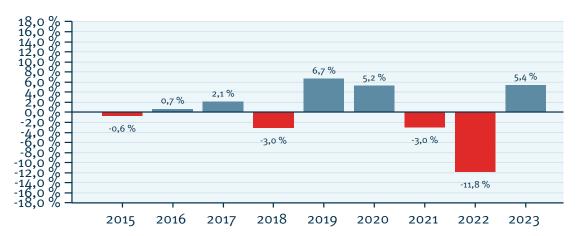


### Ouel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la Série T du fonds au cours des 9 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

#### Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de la Série T du fonds au cours des 9 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 4 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



### Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la Série T sur trois mois au cours des 9 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer dans l'avenir. Veuillez tenir compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	7,2 %	31 janvier 2024	votre placement augmenterait à 1 072 \$.
Pire rendement	-6,3 %	31 octobre 2022	votre placement chuterait à 937 \$.

#### Rendement moyen

Depuis sa création, les parts de la Série T du fonds ont généré un rendement annuel composé de 0,60 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 063 \$.

### À qui le fonds est-il destiné?

#### Aux investisseurs qui:

- recherchent un placement à moyen terme (au moins trois ans);
- recherchent à diversifier leurs placements à revenu fixe à l'extérieur du Canada:
- recherchent un placement pouvant offrir une croissance modérée du capital.

#### Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

### Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de la Série T du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Frais de souscription

Seule l'option d'achat avec frais de souscription initiaux est maintenant offerte. Les options d'achat avec frais de souscription reportés ou avec frais de souscription réduits ne sont plus offertes sauf dans les cas de substitution mentionnés au prospectus simplifié. Pour les détenteurs de parts actuels, les frais reportés demeurent payables en cas de rachat, le tout selon les conditions prévues au moment de l'achat.



# Combien cela coûte-t-il? (suite)

Option	Ce que vous payez					
de frais de souscription	En pourcentage (%)		En dollars (\$)	Comment ça fonctionne		
Frais de souscription initiaux	o % à 5 % du montant investi		De o \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul> <li>Vous choisissez le taux avec votre représentant.</li> <li>Nous déduisons les frais du montant que vous investissez et sont versés à la société de votre représentant.</li> <li>Aucuns frais ne sont payables pour les parts acquis par l'intermédiaire de BNI ou Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc.).</li> </ul>		
	Si vous vendez :		Lors du rachat.	• Nous payons à la société de votre représentant une commission de 5 % du montant		
	Au cours de la 1 <sup>ere</sup> année	6,0 %	De o \$ à 6o \$ sur chaque tranche de	que vous investissez.  • Vous ne payez aucuns frais à moins que vous ne demandiez le rachat de vos parts à		
	Au cours de la 2 <sup>e</sup> année	5,5 %	1 000 \$ investie	l'intérieur d'un délai de six (6) ans suivant leur achat.  • Les frais de rachat sont exigés seulement si vous demandez le rachat de plus de		
	Au cours de la 3 <sup>e</sup> année	5,0 %		<ul> <li>Les frais de l'acriat sont exiges seutement si vous definincez le l'acriat de plus de 10 % des parts que vous détenez au cours d'une même année civile. Vous ne pouvez reporter des parts sans frais de rachat inutilisés à une année ultérieure.</li> <li>Les frais de rachat sont fondés sur le coût initial de vos parts et la période au cours</li> </ul>		
Frais de souscription	Au cours de la 4 <sup>e</sup> année	4,5 %				
reportés	Au cours de la 5 <sup>e</sup> année	3,0 %		de laquelle vous les détenez.		
	Au cours de la 6 <sup>e</sup> année	1,5 %		<ul> <li>Les frais de rachat sont à taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des parts vendus et sont remis à BNI.</li> </ul>		
	Après la 6 <sup>e</sup> année	0 %		<ul> <li>Il n'y a aucuns frais de rachat lorsque vous substituez à vos parts des parts d'un autre Fonds BNI acquis selon l'option des frais de souscription reportés. Le calendrier des frais de souscription reportés est établi selon la date où vous investissez dans le premier fonds.</li> </ul>		
	Si vous vendez :		Lors du rachat.	• Nous payons à la société de votre représentant une commission de 2,5 % du		
	Au cours de la 1 <sup>ere</sup> année	3,0 %	De o \$ à 30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	montant que vous investissez.  • Vous ne payez aucuns frais à moins que vous ne demandiez le rachat de vos parts à		
	Au cours de la 2 <sup>e</sup> année	2,5 %		l'intérieur d'un délai de trois (3) ans suivant leur achat.  • Les frais de rachat sont fondés sur le coût initial de vos parts et la période au cours de laquelle vous les détenez.		
Frais de souscription	Au cours de la 3 <sup>e</sup> année	2,0 %				
réduits	Après la 3 <sup>e</sup> année	0 %		<ul> <li>Les frais de rachat sont à taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des parts vendus et sont remis à BNI.</li> <li>Il n'y a aucuns frais de rachat lorsque vous substituez à vos parts des parts d'un autre Fonds BNI acquis selon l'option des frais de souscription réduits. Le calendrie des frais de souscription réduits est établi selon la date où vous investissez dans le premier fonds.</li> </ul>		

### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 1,77 % de sa valeur, ce qui correspond à 17,70 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (incluant la commission de suivi) et des charges opérationnelles du fonds (incluant les frais d'administration à taux fixe). BNI a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	1,73 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,04 %
Frais du fonds	1,77 %



### Combien cela coûte-t-il? (suite)

#### Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et/ou les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BNI verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Il la prélève sur les frais de gestion et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez :

Option	Montant de la commission de suivi				
de frais de souscription	En pourcentage (%)	En dollars (\$)			
Frais de souscription initiaux	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement.	Maximum de 5,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.			
Frais de souscription reportés	Jusqu'à 0,25 % de la valeur de votre placement annuellement pour la 1 $^{\rm ère}$ à la 6 $^{\rm e}$ année.	Maximum de 2,50 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.			
riais de souscription reportes	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement pour les années subséquentes.	Maximum de 5,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.			
Frais do sousserintion ráduits	Jusqu'à 0,25 % de la valeur de votre placement annuellement pour la 1 $^{\rm ère}$ à la 3 $^{\rm e}$ année.	Maximum de 2,50 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.			
Frais de souscription réduits	Jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement pour les années subséquentes.	Maximum de 5,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.			

#### 3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez, substituez ou convertissez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez			
Frais d'opérations à court terme	Des frais représentant 2 % de la valeur des parts que vous rachetez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat pourraient être chargés par BNI. Ces frais sont versés au fonds.			
Frais de substitution	Aucuns frais ne sont exigés lorsque vous substituez des parts par l'entremise de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale ( une division de Financière Banque Nationale inc.). Si vous substituez des parts par l'entremise d'une autre société de représentants, vous pourriez devoir payer des frais pouvant atteindre 2 % de la valeur des parts. Vous négociez ces frais avec votre représentant.			
Frais de conversion	Aucuns frais ne sont exigés lorsque vous convertissez des parts par l'entremise de BNI ou de Courtage direct Banque Nationale (une division de Financière Banque Nationale inc.). Si vous convertissez des parts par l'entremise d'une autre société de représentants, vous pourriez devoir payer des frais pouvant atteindre 2 % de la valeur des parts. Vous négociez ces frais avec votre représentant.			
Autres frais	Frais de fermeture d'un compte enregistré seulement dans le cas où le compte de placement enregistré est ouvert auprès de BNI.	100 \$		

## Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec BNI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds

Banque Nationale Investissements inc. 800, rue Saint-Jacques bureau 43671 Montréal (Québec) H<sub>3</sub>C <sub>1</sub>A<sub>3</sub> Téléphone: 514 871-2082 Sans frais: 1888 270-3941 Courrier électronique: investissements@bnc.ca www.bninvestissements.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse

www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.